

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°305 – Sup ESR

14 octobre 2020

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

**A bas la signature du protocole LPR !
Jusqu'au bout il faut combattre contre la signature de la FSU !**

Sur une photo du 12 octobre, publiée sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR), on voit Castex brandir, comme un trophée, le protocole d'accord dit de « revalorisation de l'ESR », partie intégrante de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR). Il pose avec Vidal devant le siège du gouvernement, avec à leurs côtés, les représentants des 3 syndicats signataires, CFDT, SNPTES et UNSA - 3 syndicats ouvertement pro-LPR. Vidal dans un message évoque : **«un moment historique, résultat d'une grande concertation avec les syndicats»**. Le gouvernement prétend que cet accord est majoritaire. Pourtant, alors qu'il avait fixé une ultime limite à cette signature, il l'a repoussée au 19 octobre pour que la FSU puisse, a posteriori, apposer sa signature.

En effet « majoritaire » ou pas, il est d'une importance primordiale pour le gouvernement que la FSU signe cet accord parce qu'elle regroupe les principaux syndicats de l'ESR celui des enseignants-chercheurs (le SNESUP) et des chercheurs (SNCS). Avec cette signature il s'agit d'anéantir toute possibilité de résistance à la LPR en les enchaînant à l'adoption et à l'application de sa loi.

Car le gouvernement sait que la LPR est massivement rejetée parce qu'elle programme la généralisation de la précarité, la mise en concurrence à tous les niveaux avec les appels à projets tant pour la recherche que pour les formations, l'asservissement de la recherche au profit des entreprises privées, la liquidation des libertés académiques, la dislocation de l'ESR en « universités » régionales concurrentes et privatisées.

Le volet « social » de la LPR n'est rien d'autre que le dynamitage des statuts avec la fin programmée des recrutements sous le statut de fonctionnaires, et, en guise de revalorisation, un système de primes individuelles basées sur la concurrence dans le zèle à appliquer la politique de la LPR.

Le confinement a stoppé net la mobilisation dans l'ESR, et le gouvernement a profité de la crise sanitaire et des vacances pour accélérer sa procédure d'adoption. La préparation du protocole s'est faite pendant les vacances dans le dos des personnels de l'ESR et il a été publié le 31 août pour être signé avant la discussion de la LPR à l'AN le 21 septembre.

Car dans l'ESR comme ailleurs, malgré la haine qu'il suscite, le gouvernement peut avancer dans son offensive parce qu'il prend appui sur la participation sans faille, jusqu'à l'association à ses projets, des directions syndicales. Dans les entreprises, alors que les plans de licenciements se multiplient, les accords dits « de performance collective » servent à les associer et à paralyser toute résistance à la liquidation d'acquis, à l'augmentation du temps de travail, à la baisse des salaires et aux licenciements. Quant au Ségur de la Santé, derrière des annonces d'augmentation toujours en attente, il s'agit de lier les syndicats au dynamitage statutaire de la fonction publique hospitalière qu'il prévoit (négociation locale du temps de travail et son annualisation, salaire lié à la performance, augmentation du plafond des heures supplémentaires etc.).

Une telle compromission des directions syndicales avec le gouvernement pour appliquer la LPR s'est heurtée à une franche opposition. FO, SUD, la CGT ont refusé de signer, et dans la FSU l'opposition s'est exprimée jusqu'au niveau des instances nationales des 3 syndicats FSU de l'ESR. La CA du SNESUP a affiché dès le départ son refus net de signer. Même le secrétaire national du SNCS, ouvertement pour la signature, n'avait pas réussi à obtenir le blanc-seing pour signer de la CA qui s'est tenue le 18 septembre. La CA du SNASUB se prononçait aussi contre la signature.

Mais la direction de la FSU a décidé de mener jusqu'au bout une bataille pour vaincre cette résistance pour porter secours au gouvernement Macron-Castex-Vidal. Elle a annoncé que les instances de ses syndicats allaient se réunir une nouvelle fois pour revoir leur position sur la signature. Elle s'appuie en cela sur la capitulation de la CA du SNCS réunie à nouveau le 8 octobre. Ce jour-là, la direction du SNCS, en multipliant les manœuvres bureaucratiques, est parvenue à extorquer une approbation pour la signature. Elle prétend que cet accord prend en compte certaines revendications dont l'augmentation de la prime des chercheurs jusqu'à 6400€ annuel, tout en oubliant de préciser que c'est pour ... dans 7 ans.

Seule promesse à peu près fiable, une augmentation de 1000€ en 2021 de la prime « statutaire » pour les chercheurs et enseignants-chercheurs, sans garantie aucune qu'elle soit maintenue ... l'année suivante. C'est brader à vil prix les statuts et les garanties que ce protocole sacrifie en échange ! En effet les chiffres parlent d'eux-mêmes, le gouvernement promet 92 M€ par an, c'est 0.6 % d'une masse salariale de l'ESR qui atteint 14 Mds€ En réalité il programme une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat et une compétition grandissante sur les primes. Quant aux personnels ingénieurs, techniques et administratifs (BIATSS et IT), que valent les promesses les concernant au regard du budget annoncé ? 18 M€ en 7 ans, 3% de l'enveloppe totale de ce plan, alors qu'ils constituent près de la moitié des travailleurs de l'ESR !

Malgré toutes ses manœuvres, la direction de la FSU et tous ses affidés dans les syndicats nationaux de l'ESR n'ont pas encore réussi à venir à bout des résistances à la signature de ce protocole inique. Jusqu'au bout le combat contre la signature doit être mené.

Pour se battre contre le feu roulant des attaques du gouvernement qui veut réduire à néant tous leurs acquis, pour vaincre et arrêter le bras du gouvernement Macron-Castex-Vidal, les travailleurs ont un impérieux besoin de leurs organisations syndicales. Mais pour cela ils doivent se les réapproprier, imposer que leur directions se soumettent aux exigences des travailleurs et non à celles du gouvernement ! *Voici ce qui est au cœur du combat mené aujourd'hui contre la signature du protocole LPR dans l'ESR.*